



## Commune de MONS

### URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur MASSELUS François** demeurant à Rue Allende 130 à 7021 HAVRE

Le terrain concerné est situé à Rue Grande 132 à 7020 MAISIÈRES et cadastré Maisières section A n° 111 P, 111 R, 111 S

Le projet consiste en la régularisation d'un logement et présente les caractéristiques suivantes :

**Articles de l'enquête : Article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional**

**Dérogations : à une ou des norme(s) du Guide Régional d'Urbanisme**

**Détail concernant les dérogations : La demande déroge à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons **uniquement sur rendez-vous**, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.67 ou à l'adresse suivante [virginie.denardi@ville.mons.be](mailto:virginie.denardi@ville.mons.be)

**!!!!!! A partir du 19/09/2022, le dossier sera consultable Rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons !!!!!**

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.66 mail : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be) les **04/10/2022** et **11/10/2022** jusqu'à 20 heures

**L'enquête publique est ouverte le 28/09/2022 et clôturée le 12/10/2022**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons

- par télécopie au numéro : 065/40.55.09

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be)

- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.67

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 2957/RM/HE**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons le **12/10/2022** à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est **Mademoiselle ESTIEVENART** dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,  
Cécile Brulard

Christian Leriche (s)  
Directeur Adjoint



Pour le Bourgmestre,  
Nicolas Martin

Maxime Pourtois (s)  
L'Echevin délégué